

[Faksimile]

© 24 Heures; 02.02.2005; page 22

Nord Vaudois / Broye

## Vallorbe touche des millions grâce à l'asile

**ÉCONOMIE** Le centre d'enregistrement des requérants rapporte 15 millions de francs par année à la région, affirme une étude. Des chiffres que nuancent certains Vallorbiens.

LES FAITS Une étude estime que la présence du CERA (Centre d'enregistrement des requérants d'asile) produit chaque année au moins 7 millions de francs de retombées économiques à Vallorbe, et plus de 15 millions dans le Nord vaudois. Ces résultats ont été communiqués lundi au Conseil communal, qui s' était prononcé pour la fermeture du CERA en automne 2004. Certains estiment qu' il convient de nuancer.

La présence des requérants d'asile à Vallorbe ne produit pas que des incidents et des difficultés de cohabitation avec la population. Le Conseil communal du village frontalier, qui a voté la fermeture du CERA en octobre 2004 après l'agression de trois personnes par un réfugié, a examiné lundi soir une autre facette de l'asile dans les chiffres livrés par l'économiste lausannois Denis Decosterd (Critères Economie). « Nous avons fait parvenir cette étude à tous les conseillers, pour que chacun puisse se faire une idée. Chacun pourra les interpréter selon ses tendances », a expliqué le syndic Laurent Francfort. L'étude tente une synthèse des retombées de l'installation du CERA depuis l'an 2000. Elle tient compte des mandats confiés à des entreprises locales pour la construction et l'entretien des locaux. Mais aussi des fournitures achetées sur place, des dépenses de santé dans les pharmacies et les hôpitaux de la région, ou encore des salaires des employés.

### Le nombre de requérants baisse

Les chiffres présentés (lire encadré) ont provoqué peu de débats. « C'est intéressant, mais j'ai de sérieux doutes sur les investissements et les effets présentés », a néanmoins lancé le conseiller communal Jacques Favre. Et l' élu d'observer que nombre d'ouvriers qui ont œuvré aux travaux du CERA ne venaient pas de Vallorbe. Même remarque pour les matériaux de construction.

### Un cuisinier licencié

Quant à la baisse du nombre de requérants du centre (de 250 à 90 personnes en deux ans), elle pourrait raboter les retombées économiques à l'avenir. « La diminution des requérants a déjà entraîné le licenciement de plusieurs personnes », signale le syndic Francfort. Vrai pour l'économie privée: « Avec cette baisse j'ai dû supprimer un poste de cuisinier », reconnaît Olivier Blanc, patron du Restaurant du Mont-d'O rzeires, qui livre quotidiennement des repas au CERA. En revanche, l'O f fice fédéral des migrations (ODM) conteste tout effet sur l'emploi. « Quelques personnes licenciées l'an dernier étaient employées de la Croix-Rouge, dans un programme de soins médicaux, qui a été abandonné », affirme Didier Scheller, directeur du CERA. Le personnel se chiffre toujours à une cinquantaine de personnes, employées directes ou non de l'ODM. Berne tenterait-elle par cette étude d'influencer les Vallorbiens ? « Elle ne vient pas de nous, se défend Dominique Boillat, porte-parole de l'ODM. A ma connaissance, ce travail est d'ailleurs une première en Suisse. » L'étude a été commandée l'an dernier par l'ADNV

(Association pour le développement du Nord vaudois). « Nous avons voulu contribuer modestement au débat en apportant une information complémentaire », précise son directeur, Jean-Marc Buchillier.

## **PATRICK CHUARD**

*Le centre pour requérants d'asile fait vivre des commerces locaux. Les repas sont livrés quotidiennement par un restaurant de la place et les autres achats sont faits dans la région. Thierry Porchet*

*Les travaux de réfection et de construction au CERA (ici le bâtiment des nouveaux bureaux réalisé en 2004) ont rapporté quelque 5 millions de francs à des entreprises locales. Flash Press*

### **Réactions à chaud**

René Gfeller, président du Conseil communal:

« Je me réjouis d'apprendre

que ce centre a aussi des effets positifs. Je ne pense pas que sa présence soit une catastrophe pour le village: après tout, les requérants d'asile ne restent jamais plus de trois semaines sur place. »

Laurent Francfort, syndic:

« Il semble clair que ces données doivent être interprétées. De nombreux éléments permettent de les nuancer: on peut citer une moins-value possible sur la surface des terrains à bâtir, dont l'étude n'a pas tenu compte. »

Jacques Favre, conseiller communal:

« Ces chiffres sont à interpréter avec précaution. L'étude ne tient pas compte du résultat du questionnaire auprès de la population, qui a montré que certains habitants vont faire leurs achats à l'extérieur pour ne plus croiser des requérants. »

### **P. C.**

*Valdemar Verissimo*

*Flash Press*

*Flash Press*

### **Des chiffres prudents**

L'étude de Critère Economie tient compte des retombées directes du CERA. Exemples: 400 000 francs de salaires annuels sont versés à des collaborateurs locaux. Les retombées indirectes (alimentation, pharmacie, etc.) se montent à 850 000 francs par an. L'étude tient également compte des « effets induits ». Exemples: les emplois créés indirectement (entre 10 et 20 à Vallorbe), ou encore les recettes fiscales. L'étude conclut que « les effets totaux se situent au moins à hauteur de 15, 35 millions (estimation prudente retenue), dont 6, 85 pour Vallorbe, mais qu'ils pourraient en fait atteindre 21 à 23 millions par année ».

### **P. C.**